Pour préparer la pose électrostatiquement conductrice :

Fournir et poser des bandes de cuivre (largeur : 10,0 mm, épaisseur : 0,08 mm) selon les recommandations du fabricant de revêtements.

Le raccordement des bandes de cuivre à la/aux liaison(s) équipotentielle(s) est effectué sur place par l'entreprise d'électricité compétente.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol en caoutchouc, exempt de vitrification de surfaceet de vernis, dissipant les charges électrostatiques, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit porter les labels de qualité suivants pour prouver qu‘il satisfait aux caractéristiques requises en matière d‘environnement et de durabilité :

* Le produit doit contenir du caoutchouc naturel. Celui-ci doit être certifié PEFC ou équivalent.

D´autres labels de qualité sont acceptés s‘ils posent des exigences équivalentes au revêtement. Si, pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, le soumissionnaire n‘est pas en mesure d‘obtenir les labels de qualité dans le délai imparti pour la soumission des offres, d‘autres preuves appropriées permettant de démontrer que les exigences du label de qualité sont remplies seront acceptées.

Pour une protection ESD optimale des composants, modules et appareils électroniques. Convient aux zones présentant un risque d'explosion.

Les exigences techniques suivantes (moyennes des valeurs d‘essai de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1 : Cfl-s1, collé sur un support minéral.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Abrasion selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N : 90 mm³.
* Classification antidérapante selon EN 16165 : R10, sans revêtement supplémentaire
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu‘à 35° C max.
* Largement résistant aux acides et aux bases.
* 3,5 mm d'épaisseur, monocouche, homogène
* Indice d‘amélioration des bruits d‘impact selon ISO 10140-3 : 10 dB
* Résistance à la fuite à la terre selon EN 1081 : < 10 puissance 6 ohms
* Résistance à la terre EPA ou à la terre de protection selon ESD STM 7.1 et CEI 61340-4-1 : < 10 puissance 6 ohms (à l'état posé dans des conditions ambiantes de 23°C (± 2°C) et ≥ 25% h.r.)
* Tension de charge selon ESD STM 97.2 et IEC 61340-4-5 : < 100 V (testé avec des chaussures ESD définies dans des conditions ambiantes de 23°C et 12% d'humidité relative)

Design de la planification : Surface martelée dense et fermée (pressée à haute pression) avec un tracé rond, semblable à une vague, profondeur du profil max. 0,2 mm. Revêtement en caoutchouc avec design granulé contrasté. Taille des granulés : env. 4,0 mm. Le revêtement de sol doit être posé sans joints.

Dalles : ~ 1004 mm x 1004 mm, poinçonné

**Fabricant / Type :**

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)

Coller sur toute la surface avec une colle de dispersion grise, exempte de solvants et conforme à la norme GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou à une norme équivalente à faible émission, à faible teneur en fibres et conductrice, selon les recommandations du fabricant.

Fabricant / type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)